

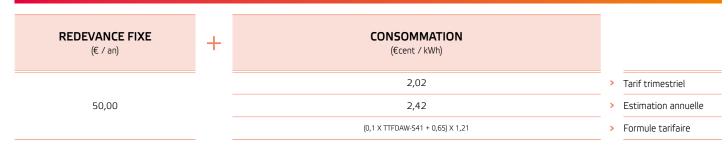
Eneco Gaz Naturel Flex

Carte tarifaire décembre 2019 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture de gaz naturel aux particuliers en Flandre et en Wallonie.



Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie



Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur	
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	(€ / an)	
FLUVIUS (GASELWEST)	16,90	2,48	74,45	1,33	5,89	
FLUVIUS (ANTWERPEN)	13,75	2,04	85,90	0,60	5,89	
FLUVIUS (IMEWO)	18,03	2,62	101,17	0,96	5,89	
FLUVIUS (LIMBURG)	8,42	2,01	58,27	1,02	5,24	
FLUVIUS (INFRAX WEST)	8,82	2,76	84,66	1,24	5,24	
FLUVIUS (INTERGEM)	13,70	2,03	66,15	0,99	5,89	
FLUVIUS (IVEG)	17,24	2,15	81,15	0,87	5,24	
FLUVIUS (IVEKA)	13,48	1,97	72,41	0,79	5,89	
FLUVIUS (IVERLEK)	16,34	2,39	81,42	1,08	5,89	
ORES (Brabant Wallon)	29,40	4,08	123,29	1,75	-	
ORES (Hainaut gaz)	28,27	4,57	116,18	2,21	-	
ORES (Luxembourg)	26,12	3,50	102,91	1,51	-	
ORES (Mouscron)	25,66	3,62	100,07	1,75	-	
ORES (Namur)	29,84	4,44	125,96	1,95	-	
FLUVIUS (SIBELGAS)	18,21	2,73	101,01	1,07	5,89	
TECTEO (ALG)	31.33	3,37	110.55	1.81	-	

Eneco Gaz Naturel Flex est un contrat à durée indéterminée pour lequel le prix de l'énergie est variable et indexé trimestriellement
sur la base du paramètre d'indexation TTFDAW-S41. Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix
indiqués sur cette carte tarifaire sont estimés. D'une part, le tarif trimestriel est calculé sur la base de la dernière valeur connue de l'index
TTFDAW-S41 (3e trimestre 2019 : 10,1619 € / MWh). D'autre part, le tarif annuel est estimé basé sur une estimation de la valeur moyenne
pondérée de TTFDAW-S41 au cours des 4 trimestres consécutifs à partir du trimestre en cours (4e trimestre 2019 : 13,5242 € / MWh). Eneco
est en droit de modifier la méthode d'indexation et les coefficients associés à condition que les règles applicables soient amendées ou abolies
dans ce sens, ou à condition que les index en question changent en substance ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique
de l'énergie fournie ou ne soient plus ou irrégulièrement publiés. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en
vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou
cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation
sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter
ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients
pas responsable, sont repetitues entirement sur le client mener et o'activitent. Les pix miniques sont onters uniquement au cuents particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel
particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturei inneneure de gaz a raturei passe-pression. Pour tous les autres cas. Eneco se réserve le droit d'aiuster vos prix.
basse-pression. Four tous les autres cas, Effect se reserve le droit à ajuster vos prix.

(1) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 011912 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er décembre 2019 au 31 décembre 2019 inclus. / BC_032_011912_FR_ENECO_GAS_FLEX

TAXES GAZ NATUREL

(fixées par les autorités publiques)

Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)					
Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an	0,0075 €				
Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 €cent / kWh				
Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (€cent / kWh)					
Cotisation sur l'énergie	0,12073				
Cotisation fédérale (1)	0,06122				

FRAIS DE TRANSPORT GAZ

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Pour l'année 2019, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,185 Ccent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com.